



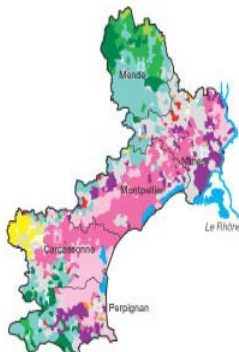
Juin 2010

Projet de Développement de la Formation du Comité VIVEA de Languedoc Roussillon

Edito

Orientation technico-économique des communes

- Céréales et oléoprotéagineux
 - Autres grandes cultures
 - Maraîchage-horticulture
 - Viticulture d'appellation
 - Autre viticulture
 - Fruits
 - Bovins lait
 - Bovins viande
 - Bovins mixte
 - Autres herbivores
 - Granivores
 - Mixtes
- Source : recensement agricole 2000



Le PDFT 2007-2009 a contribué à augmenter le taux d'accès en formation des contributeurs VIVEA de plus 20 %. Cette progression, en ces périodes difficiles, est le résultat d'un travail d'orientation de la formation par les élus VIVEA en adéquation avec les politiques locales, d'animation et de proximité des organisations professionnelles agricoles, en matière de formation professionnelle continue.

Nous souhaitons poursuivre notre accompagnement formation face aux évolutions de l'agriculture et aux besoins des agriculteurs. Dans un contexte changeant et de plus en plus complexe, la formation doit être un outil privilégié. Que tous les acteurs de l'agriculture et notamment les organisations professionnelles agricoles, puissent avoir le réflexe formation.

Yves ARIS
Président du Comité Languedoc-Roussillon



Le contexte et les enjeux territoriaux

Une économie agricole en mutation profonde

L'économie agricole régionale est largement dominée par la **filière viti-vinicole**, qui représente la moitié de la valeur de la production agricole régionale, 58% des exploitations professionnelles, 31% de la SAU régionale et 52% de l'emploi agricole. **La perte de surface du vignoble (40 % en 25 ans) et la faible valeur ajoutée rendent nécessaire le renforcement de la compétitivité des exploitations, ainsi que la restructuration des outils de transformation et la définition d'une vraie stratégie de promotion et conquête de marché, notamment à l'international.**

La **filière fruits et légumes** représente le 2ème secteur agricole régional, avec des acteurs encore peu structurés : 50 % des exploitations agricoles sont en OP. **Ce secteur peut connaître des opportunités de développement dues aux baisses de production en Espagne et dans le Maghreb, dans un contexte d'ouverture des marchés avec les pays du Sud, dans le cadre de l'Euro méditerranée, à compter de 2015.**

L'élevage des ruminants représente environ 15% de la production agricole régionale et constitue un enjeu essentiel pour l'occupation du territoire : il est localisé en zones de montagne et défavorisée, qui couvrent la moitié du territoire régional. En Lozère par exemple, les surfaces en herbe occupent 80 % de la SAU. **Le bilan de santé de la PAC (2008) et la réforme de la PAC (après 2013) constituent des enjeux majeurs pour le maintien des filières élevage et pour les territoires de piedmont et de montagne concernés (redéploiement des aides de la PAC vers les filières et les territoires fragiles).**

Les **grandes cultures** sont peu présentes dans la région, mais elles représentent **un enjeu en zone de plaine** (blé dur). Elles occupent une part significative de l'espace Audois et sont présentes en Camargue avec la filière riz. La région est la première région de production de semences. Par ailleurs, les grandes cultures peuvent constituer une voie de reconversion dans les plaines, si les cours retrouvent des niveaux élevés, comme ce fut le cas en 2007/2008.

Le Languedoc Roussillon, par la diversité des influences climatiques mais aussi de ses reliefs et de ses caractéristiques pédologiques et géologiques présente un patrimoine naturel riche et varié qui en fait **la première région de France pour la biodiversité.**

Cette région connaît **la plus forte croissance démographique des régions métropolitaines.** La démographie augmente ainsi la pression sur les ressources (espaces, eau, sols, ...) Le climat méditerranéen prédominant accentue cette pression avec la demande estivale accrue du fait du tourisme.

Une forte demande sociétale : Le Plan régional de l'Alimentation appuie la consommation de **produits biologiques, le développement des circuits courts**, qui sont autant d'opportunités économiques sur lesquelles valoriser les efforts pour le respect de l'environnement.

Les domaines de compétences prioritaires

La stratégie et pilotage d'entreprise

Les enjeux pour les contributeurs sont :

Anticiper pour s'adapter à des marchés et des soutiens publics instables et fluctuants et adapter sa stratégie d'entreprise aux mutations du contexte

Manager des entreprises et gérer des systèmes de plus en plus complexes et souvent de grandes tailles nécessitant de nouveaux modes d'organisation.

Gestion des risques (contractualisation...)



Le volet économique

Les enjeux

Réduire les coûts de production en maîtrisant les charges et en optimisant le système de production

Mieux valoriser les produits à travers la mise en œuvre de circuits courts, la mobilisation des débouchés de proximité et la création de nouvelles activités

S'assurer de la qualité des produits en cohérence avec les possibilités de débouchés et les exigences des consommateurs et clients



Le volet environnement

Les enjeux

Accompagner l'évolution des systèmes d'exploitation et des itinéraires techniques

Assurer une meilleure autonomie énergétique des entreprises

Développer les démarches individuelles et collectives de certifications environnementales

Participer à la gestion concertée des ressources dans les lieux de décisions stratégiques au niveau des territoires



Le volet social

Les enjeux

Améliorer la qualité d'exercice du métier notamment en optimisant l'organisation du travail seul ou à plusieurs :

- En portant une attention aux questions de santé et sécurité au travail
- Et en renforçant les liens avec les autres acteurs du territoire

Les compétences

Etre capable de définir une stratégie d'exploitation et bâtir un plan d'action
Conduire un projet de diversification prenant en compte les atouts et contraintes de l'exploitation ainsi que les contextes local, régional,

Idée force

Pour le comité VIVEA Languedoc Roussillon, une bonne maîtrise des compétences stratégiques est indispensable pour l'avenir des exploitants et des exploitations.

Les compétences

Maîtriser les techniques pour produire de la valeur ajoutée
Connaitre les marchés et acquérir les techniques de vente
Prendre en compte l'importance des études de marchés et adapter ses produits à la demande
Acquérir des compétences en marketing et commercialisation de produits
Etre capable d'organiser la logistique d'écoulement des produits, en cohérente avec sa situation.
Associer les circuits court aux autres circuits de commercialisation
Adapter son produit à la politique de la structure commerciale (OP, coop...)
Etre capable de gérer des partenariats
Acquérir les compétences nécessaires à la gouvernance des outils économiques et territoriaux

Idée force

Optimiser la commercialisation en renforçant la complémentarité des différents circuits de mise en marché.

Les compétences

Transformer les contraintes environnementales en nouveaux atouts
Mettre en œuvre des systèmes et des itinéraires techniques plus respectueux de l'environnement
Développer et communiquer sur des pratiques culturelles raisonnées et économes en intrants
Réduire la consommation d'énergie
Conduire un projet énergétique sur son exploitation
Savoir communiquer sur les réalisations en matière d'économie et de production d'énergie
A partir des problématiques territoriales : définir ses besoins en eau et construire un plan d'actions pour améliorer sa consommation ; améliorer la qualité de l'eau par un diagnostic et une modification de ses pratiques.
Favoriser la biodiversité

Idée force

Maîtriser les techniques de production assurant la compatibilité entre environnement et agriculture.

Les compétences

Améliorer l'organisation du travail notamment dans les groupements d'employeurs
Prévenir les risques hygiène sécurité liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, former à l'ergonomie au travail

Idée force

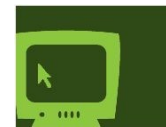
L'organisation du travail, la santé, la sécurité et l'ergonomie sont des thèmes qu'il est important de développer en formation.



Les dispositifs de formation prioritaires

L'évolution très rapide des marchés et des situations locales obligent les exploitants à personnaliser leurs stratégies. Dans ce contexte un renforcement de l'ingénierie formation et de l'analyse des besoins pourra conduire à individualiser et renouveler les modalités de formation. Pour cela VIVEA favorise le recours à des pratiques pédagogiques innovantes et personnalisées comme l'individualisation, les formations à distance, les diagnostics pré formation, les suivis en situation et post formation.

Le développement de l'offre de formation nécessite une amélioration qualitative des formations. VIVEA encouragera donc les organismes de formation à s'engager dans une certification qualité.



Les partenariats techniques et financiers à mobiliser

Les cofinancements actuellement mobilisés en région Languedoc-Roussillon sont de 2 sources :

La mesure 111A du FEADER nous permet de développer les actions environnementales à hauteur de 140 000€ par an et cela jusqu'en 2013.

Une convention bilatérale entre la DRTEFP et VIVEA pour la période 2009 – 2011 nous permet de bénéficier d'une enveloppe de 300 000€ par an au travers de l'axe 1 «contribuer à l'adaptation des travailleurs aux mutations économiques» du Fonds social européen (FSE).

Dans le cadre du développement de la formation, VIVEA a la volonté de consolider ses partenariats actuels (Chambres d'agriculture, CFPPA, CIVAM,...) et de mobiliser de nouveaux interlocuteurs. Dans ce cadre, des conventions nationales ont été signées avec Coop de France et avec la CCMSA, conventions qui répondent aux préoccupations de Languedoc Roussillon, compte-tenu du contexte régional.

Le comité régional VIVEA, dans le cadre d'un partenariat régional actif, veillera à la mise en œuvre de formations visant à l'adaptation des exploitations aux nouvelles données, dans un contexte de crise, et notamment les préoccupations environnementales et réglementaires.

Le contexte de crise des filières se traduit par une forte fragilisation du public agricole. La mise en œuvre du partenariat entre VIVEA et la MSA du Languedoc Roussillon (30, 34 et 48) et son élargissement à la caisse de MSA Grand Sud (11 et 66) permettra, suivant les territoires, et dans la suite des actions déjà entreprises, de mieux :

- Informer les contributeurs, et faciliter leur accès à des formations répondant à leurs besoins, et notamment celles qui visent à améliorer leurs conditions de travail et de vie.
- Construire et déployer des dispositifs pour les agriculteurs fragilisés, afin de les remobiliser et construire de nouvelles perspectives.

Les Syndicats de filières, OP et autres organisations seront mobilisés afin de développer la formation pour accompagner les changements dans le cadre de leurs stratégies et axes de développement .



Les publics prioritaires

VIVEA veillera à répondre à la diversité des besoins de ses contributeurs tout au long de la vie notamment aux moments clés de leur vie professionnelle et de la vie de l'entreprise : installation, cessation d'entreprise, réorientation de l'exploitation, reconversion.



Les idées forces :

les élus du comité régional Languedoc Roussillon attachent une attention particulière aux agriculteurs fragilisés par la crise et/ou engagés dans une reconversion.

Délégation VIVEA Sud

Innopolis Bât B - Rue La Pyrénéenne
BP 61 3434 - 31314 LABEGE Cedex
Tél : 05 61 00 31 90 - Fax : 05 61 00 31 91
Adresse mail : contactsud@vivea.fr
www.vivea.fr



Déleguée	Béatrice DINGLI
Conseillers	Marc AGUILLON Jérôme CARRIE
Assistantes	Virginie COMBES Nathalie COURTADE Catherine VIGE